



TROPHÉE DU TOURISME NUMÉRIQUE EN CHAMPAGNE

Dossier de candidature 2016

Dossier à retourner dûment complété à l'Agence de Développement
Touristique de la Marne jusqu'au 15 octobre 2016.

Les dossiers de candidature devront être envoyés par voie postale ou par e-mail à cdt51@tourisme-en-champagne.com. Tout dossier incomplet ou arrivé après la date indiquée ci-dessus ne pourra être traité.

Nos partenaires

Office de tourisme de
Châlons-en-Champagne

Office de Tourisme de
Châtillons-sur-Marne

Office de Tourisme de
Dormans

Office de Tourisme
D'Épernay

Syndicat d'Initiative
d'Ésternay

Office de Tourisme de
Fismes

Office de Tourisme
d'Hautvillers

Office de Tourisme du
Lac du Der

Syndicat d'Initiative de
Montmirail

Office de Tourisme de
Sainte Ménehould

Office de Tourisme de
Reims

Office de Tourisme de
Sézanne

Office de Tourisme de
Vitry-le-François

FROTSI
Champagne-Ardenne

Dossier de candidature

TROPHÉE DU TOURISME NUMÉRIQUE

Préambule

Le Trophée du tourisme numérique en Champagne est ouvert à toutes les structures touristiques de la Marne ayant mis en place des actions numériques à destination de ses clients (par ex. site internet responsiv design, animation de réseaux sociaux, application, vidéos 360°, wifi, vente en ligne, gestion e-réputation, gestion de la relation client...).

Ce trophée vise à récompenser le prestataire touristique qui aura le mieux démontré sa capacité à être innovant et/ou dynamique dans le développement des usages numériques dans le cadre de son activité touristique dans la Marne.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)

.....

En qualité de

.....

Résidant à

.....

Certifie avoir pris connaissance du règlement du concours du Trophée du Tourisme Numérique en Champagne 2016 et m'engage à en respecter toutes les clauses. Par ailleurs, je certifie sur l'honneur que mon activité

- N'est pas en cours de dissolution ou liquidation judiciaire
- N'est pas sous procédure de recouvrement judiciaire
- Que tous les renseignements fournis sont conformes à la vérité

Le **Signature**

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Nom de la structure (raison sociale) :

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Site web :

Blog :

Page facebook :

Compte twitter :

Compte Instagram :

Chaine Youtube :

Autre(s) :

Nom, prénom du représentant légal :

.....

Adresse e-mail

Téléphone

.....

Nom, prénom de la personne en charge de la candidature (si différent du représentant légal) :

.....

Fonction :

Adresse e-mail

Téléphone

.....

Date de création ou démarrage de l'activité :

.....

Effectif :

.....

Activité principale :

.....

.....

.....

Description des produits ou services :

.....

.....

.....

Quels sont les résultats obtenus (ex. nombre de visiteurs sur le site, nombre de fans, nombre de like, nombre de vues...)

.....
.....
.....
.....

Quels moyens de communication avez-vous utilisés pour promouvoir votre action numérique ?

.....
.....
.....
.....

NATURE DES RÉCOMPENSES

Le Trophée du Tourisme Numérique en Champagne récompensera le dossier qui remplira les conditions énoncées dans le présent règlement et sous réserve de la qualité du dossier présenté. Il sera sélectionné par un jury de professionnels du tourisme et par les votes du public.

Les nominés aux trophées du tourisme Numérique en Champagne bénéficieront d'une visibilité en terme de communication via les réseaux sociaux de l'ADT Marne et auprès de la presse locale (communiqué de presse).

Le lauréat du Trophée du Tourisme Numérique en Champagne bénéficiera de :

- Un stand de 9m2 gratuit à l'occasion du Salon Destination Marne 2017,
- La création d'une mini-vidéo,
- Une visite conseil en promotion/communication,
- Une visite conseil en commercialisation,
- Un enrouleur et 500 marques-pages ou cartes postales,
- Un communiqué de presse.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le jury, composé des Animateurs Numériques du Territoire de la Marne et de la FROTSI Champagne-Ardenne, des présidents et/ou directeurs des Offices de Tourisme de la Marne et de l'ADT Marne, procédera à la pré-sélection de 3 nominés au Trophée du Tourisme Numérique en Champagne.

Ces nominés disposeront de 3 minutes pour présenter leur action(s) numériques au jury et au public de professionnels du tourisme réunis pour les « Rendez-vous du Tourisme Numérique en Champagne », le 9 novembre 2016 au Centre des Congrès de Reims.

A l'issue de cette présentation, les membres du jury et les participants à ces rendez-vous auront jusqu'à 15h pour voter pour le candidat préféré. Le jury centralisera les votes et le gagnant sera désigné et récompensé lors de la plénière de conclusion.

CONTACT

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Gregory Pezé – 03 26 69 51 17 – g.peze@tourisme-en-champagne.com

Nathalie Gurheim – 03 26 69 59 96 – n.gurheim@tourisme-en-champagne.com

Agence de Développement Touristique de la Marne
13 bis rue Carnot – CS 50074 – 51006 Châlons-en-Champagne cedex